



Strasbourg, le 14 janvier 2013

Conseil Régional d'Alsace
Monsieur le Président Philippe Richert
1 place Adrien Zeller
BP 91006
67070 Strasbourg

Monsieur le Président,

Dimanche 13 janvier 2013, des Alsaciennes et des Alsaciens ont participé à une manifestation dans les rues de Paris.

À la vue d'un certain nombre de photos et de reportages relatant cet évènement, nous avons été surpris de constater l'usage du logo et de la charte graphique de la « Marque Alsace » dans le cadre d'une propagande politique et partisane.

Nous souhaitons que vous apportiez des explications sur les moyens d'obtention des logos de la « Marque Alsace » par les auteurs de ces banderoles.

En effet, par l'intermédiaire du site internet www.marque-alsace.fr, il est possible de télécharger le guide « Code de la marque Alsace », mais il n'est nullement possible de bénéficier en accès libre de la charte graphique et des logos de celle-ci. Il est même notifié qu'« une fois la demande validée, l'équipe-projet « marque Alsace » transmet l'ensemble des informations et les attributs de la marque. » et le formulaire de demande précise clairement les quatre engagements nécessaires pour l'utilisation de la marque ainsi que les « usages envisagés des attributs de la Marque partagée Alsace ».

Je souhaite donc que vous nous expliquiez les raisons pour lesquelles vos services ont autorisé l'usage de la marque Alsace lors de cette manifestation. S'il devait s'agir d'un détournement et d'un usage frauduleux, nous serons attentifs aux suites que vous comptez donner à de tels agissements.

Alors que l'objectif initial de la « marque Alsace » est de promouvoir positivement notre région et notre tissu économique, nous devons constater qu'aujourd'hui cet usage lui a clairement porté préjudice. Plus grave encore, cette utilisation abusive a surtout porté préjudice à l'ensemble des acteurs institutionnels et économiques qui l'utilisent au quotidien et qui se voient ainsi associés à une manifestation dont ils ne partagent pas forcément les objectifs et les messages.

Monsieur le Président, je souhaite connaître au plus vite les mesures que vous comptez prendre en vue de réparer les dommages subis, mais aussi les moyens que vous mettrez dorénavant en œuvre pour que cette situation ne se reproduise plus à l'avenir.

Dans l'attente de votre réponse, veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations distinguées.

Mathieu Cahn
Premier Secrétaire Fédéral

Fédération du Bas-Rhin du Parti Socialiste